

# La lettre du Maire

Après la COVID 19, après la guerre à nos portes, voici que se profile des risques de pénuries d'énergie et de vie chère. Comme d'habitude la gestion de ces situations se fait en réaction et non par anticipation. La pénurie en eau nous guette alors qu'elle au moins, est en abondance en Creuse. Nos grands décideurs tergiversent depuis des années quant à sa gestion en matière d'interconnexions, de nouveaux forages, de nouvelles usines de production.

Les retards du versement des différentes subventions (pont de Moulizoux, city stade, routes, etc...) ont plombé l'année pour les travaux prévus en 2022 et la réalisation des projets. Ajoutons la hiérarchisation réclamée par la communauté de communes imposée par l'Etat qui bloquent les projets, faute de financements.

De ce fait, la rénovation du site scolaire, pourtant dans le cadre de la transition énergétique, est ajournée à 2024 au moins.

Je confirme mes propos du mois d'avril, il faudra constituer des provisions, autofinancer nos projets, sans emprunt et les différer dans le temps. Vous comprendrez aussi que notre fiscalité locale devra augmenter.

D'autant que le coût de l'énergie consommée sur la commune risque d'atteindre 200 000€. Vous avez bien lu. Vous comprendrez que si cette situation devait se confirmer, l'enveloppe destinée aux investissements sera réduite à peau de chagrin.

Dans ce contexte, je demande aux utilisateurs de locaux communaux de faire preuve de civisme lors de l'utilisation des équipements communaux.

La mairie va programmer une réunion à l'attention de l'ensemble des bureaux et membres d'associations, de ceux qui veulent y entrer afin de réveiller celles en sommeil. Les volontaires peuvent d'ores et déjà se manifester auprès de la Mairie.

La communauté des communes élabore un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Je vous invite vivement à prendre connaissance de ce document à la mairie, à le compléter si besoin, chacun en ce qui vous concerne. Il va gérer le développement du territoire pour la prochaine décennie et votre vie au quotidien.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. Grâce à eux, notre spirale démographique se redresse, les idées fleurissent et se diversifient. A nous, autochtones de les accueillir et à eux, de se fondre dans notre belle ruralité.

Encore et toujours à votre service.

Jean-Claude Arousseau

# Les Services administratifs



## Mairie

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h30 et de 13h30 à 17h30

e-mail : [mairie@genouillac-23.fr](mailto:mairie@genouillac-23.fr)

05.55.80.74.25. Site Internet : [genouillac-23.fr](http://genouillac-23.fr)

[facebook.com/mairie-de-genouillac-23](https://facebook.com/mairie-de-genouillac-23)

## Bibliothèque-Médiathèque Maurice TEINTURIER

Centre d'Accueil et de Ressources, 1 place de l'église (1er étage, ascenseur)

05.55.80.35.21. e-mail : [mediatheque@genouillac-23.fr](mailto:mediatheque@genouillac-23.fr)

Ouverture du mardi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9h à 12h

**\_ \_ \_ P R Ê T S G R A T U I T S \_ \_ \_**

(Romans, documentaires, encyclopédies, dictionnaires, bandes dessinées, policiers, CD, DVD, espace jeunesse....).

**Connexion à Internet et matériel informatique à disposition du public**

## Services administratifs

**ASSISTANTE SOCIALE** : Mme JUPILLAT, Pôle Cohésion Sociale, Place Varillas, Guéret 05.44.30.25.40

**ÉCOLE PRIMAIRE/MATERNELLE** : Directrice, Marie CHRISTY 05.55.80.80.28

**GARDERIE** : Jours scolaires : 7h à 9h et de 16h30 à 18h30. Pour le mercredi et les vacances scolaires, s'adresser à la Communauté de Communes au 05.55.80.88.01

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ** : 1 rue des Violettes, 05.55.80.88.01

**La Louloucrèche** : 2 Rue de la Fontaine, 05.44.30.02.04

**SERVICE DE SOINS À DOMICILE** : (Cantons de Châtelus-Malvaleix-Bonnat) 05.55.80.84.51.

\* Accueil : **1B Place de la Perception** du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h à 14h

**BUREAU DE POSTE** : Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 15h30 (1 place de l'église). 05.55.80.51.29.

**A.D.P.B.C (CHARTRE INTERCOMMUNALE)** : Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h, 1 place de l'église.

(Centre d'accueil et de ressources, 2<sup>ème</sup> étage) 05.55.62.80.92.

**REPAS À DOMICILE** : Pour tout renseignement ou commande : (A.D.P.B.C) 05.55.62.80.92

**TISS'ÂGES (PIJ)** : Ouvert mardi, vendredi 9h à 12h et de 14h à 16h30 et mercredi et samedi de 9h à 12h.

(Centre d'Accueil et de Ressources, 2<sup>ème</sup> étage)

05.55.62.80.92. Ou par mail à [tissages@orange.fr](mailto:tissages@orange.fr)

## Infos sur la commune...

Population : 739 habitants (01 2022)

Superficie : 3576 hectares

Altitude moyenne : 350 mètres

## Services d'urgence

**Sapeurs Pompiers 18**

**SAMU 23** (Guéret) 15

**Gendarmerie** Châtelus-Mx : 05.55.80.70.04 ou 17

**Médecins : Docteur DESNOYERS Maud et**

**Docteur LAURENT Sylanda** : 05.19.37.00.23

**Médecin de garde** : 116 117

**Pharmacien** : Pharmacie DE GENOUILAC 05.55.80.74.07.

**Infirmiers** : Mmes et Mrs BOUCHET W/ CHAMPEAU P./ ESCOUBEYROU M / LEJEUNE B

05.55.80.74.22. (1 C place de la Perception)

**Taxi** : MERCIER Christophe : 05.55.80.72.72.

**Taxi/Ambulance** : A.D.C. SARL : 05.55.80.63.05.

## Services des eaux

SAUR Guéret (Syndicat A.E.P) **réseau principal** : 05.87.23.10.00

Réseau de St Dizier les Domaines (**Est Commune**) : Mairie St Dizier 05.55.80.72.03.

Réseau de La Cellette (**Nord Commune**) : Mairie La Cellette 05.55.80.62.97.

S.I.A.E.P. des Moutiers (**Chambon**) : Mairie Moutier-Malcard 05.55.80.60.44.

## Services divers

**LOCATIONS** : gîte, logements, salles (réunions, conférences, manifestations...) 05.55.80.74.25 (mairie)

**MARCHÉ** : Les MARDIS de 8h à 12h30 place de l'école des filles

**COURT DE TENNIS** : Tennis Club :

Thierry PAGNARD 05.55.80.80.05.

Vous pouvez retirer les clés du cours à la boulangerie VILLE-BASSE (avenue de la Gare).

# Les Services de Garde

## Médecins

Docteur LAURENT Sylanda	(Genouillac)	05.19.37.00.23
Docteur DESNOYERS Maud	(Genouillac)	05.19.37.00.23
Cabinet médical DENOST-LEMASSON	(Châtelus-Malvaleix)	05.55.80.84.20
Docteur CHARBONNIER Anne-Marie	(Bonnat)	05.55.62.12.14



Pour obtenir les services d'un médecin de garde, vous devez composer le numéro suivant :  
**116 117** en semaine à partir de 20 h et le samedi à partir de 12 h

## Pharmacies

Pharmacie Barat	(Clugnat)	05.55.65.05.68
Pharmacie De la Place	(Boussac)	05.55.65.00.59
Pharmacie De Bonnat	(Bonnat)	05.55.62.10.12
Pharmacie Mathieu	(Châtelus-Mx)	05.55.80.83.38
Pharmacie Gustave	(Soumans)	05.55.65.41.54
Pharmacie Du Château	(Boussac)	05.55.65.02.78
Pharmacie De Genouillac	(Genouillac)	05.55.80.74.07



En cas d'urgence, composez simplement le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle,  
le 32 37 ou <http://www.3237.fr/>

## Dentistes de garde

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h : 09.60.40.44.80  
Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h : 0 805 69 06 07



## Ambulances

GENOUILLAC	
A.D.C SARL	05.55.80.63.05 02.54.06.91.24
CHÂTELUS-MALVALEIX	
Euro Star (ex Guignon)	05.55.52.15.15



Pour obtenir les services d'une ambulance  
la nuit et le week-end ☎ 15

## Taxis

A.D.C SARL	05.55.80.63.05
Christophe MERCIER	05.55.80.72.72



## Infirmiers à domicile

GENOUILLAC - 1 C PLACE DE LA PERCEPTION	
<b>Cabinet Infirmiers à domicile</b>	05.55.80.74.22
Bouchet William	Champeaux Patricia
Lejeune Bernadette	Escoubeyrou Marc
Aumaréchal Armelle	Infirmière en pratiques avancées
Descout Elodie	Infirmière ASALEE



## Kinésithérapeutes

BONNAT—Cabinet de kinésithérapie	05.55.81.03.20
<b>Gazzo Fabienne</b>	
<b>Graveron Laurence</b>	
<b>Ribault Alain</b>	

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



## SEANCE DU 08 AVRIL 2022

**PRÉSENTS** : MM. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE, MARCON YVES, GENDRAUD ALAIN, MEYRAT JEAN-PIERRE, GUETAT PHILIPPE, MMES COUDIERE FRANÇOISE, JOACHIM SYLVIE, BELOT AMÉLIE, AUDOUX ANNIE, MM. SANTINON EMMA-NUEL, THAL SERGE, GUILLOT LAURENT.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MME ROUSSILLAT FLORENCE (pouvoir à M AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE), M FOREST CHRISTOPHE (pouvoir à M GENDRAUD ALAIN)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : MME JOACHIM SYLVIE

*Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.*

**1 - Proposition d'achat de bâtiment** : le conseil municipal donne son accord pour l'achat du bâtiment situé 6 grande rue.

**2 - Construction d'un commerce de motoculture** : projet de construction de bâtiments dans une zone non urbanisée (le Poteau). Avis favorable à ce projet et à la demande de dérogation pour la construction de bâtiments.

**3 - Ecole** : les travaux de rénovation énergétiques prévus ne bénéficiant pas de subvention pour cette année, un diagnostic va être demandé pour parer aux travaux les plus urgents notamment les fuites aux fenêtres.

**4 - Budget :**

Décision modificative : le conseil municipal vote une décision modificative du budget (cotisation syndicat collège).

Devis travaux église : avis favorable au changement de la fenêtre de la sacristie. La porte intérieure sera également changée mais pas la porte extérieure.

Devis travaux boucherie : le devis pour le changement d'une fenêtre et la pose d'une porte intérieure est validé.

**5 - Personnel communal** : le conseil municipal valide la modification du tableau des effectifs.

**6 - Rétrocession voirie** : le conseil municipal ne retient pas la proposition de Creusalis proposant la restitution du chemin de la cité Alexandre Guillon.

**7 - Rapport CLECT** : avis favorable.

**8 - Questions et informations diverses :**

Elections présidentielles : le bureau de vote ferme à 19h.

CCPCM : M Philippe GUETAT est nommé référent économie.

Local 9 grande rue : la décision est reportée.

Fleurissement du bourg : le devis de l'entreprise Marie est validé.

**9 - Avancée des dossiers de la réunion du 18 mars 2022** : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la précédente réunion.



## SEANCE DU 17 JUIN 2022

**PRÉSENTS** : MM. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE, MARCON YVES, MME ROUSSILLAT FLORENCE, MM. GENDRAUD ALAIN, MEYRAT JEAN-PIERRE, FOREST CHRISTOPHE, GUETAT PHILIPPE, MMES COUDIERE FRANÇOISE, AUDOUX ANNIE, MM. THAL SERGE, GUILLOT LAURENT.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MMES JOACHIM SYLVIE (pouvoir à M AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE), BELOT AMÉLIE, M SANTINON EMMANUEL (pouvoir à MME ROUSSILLAT FLORENCE)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : MME ROUSSILLAT FLORENCE

*Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.*

**1 - Réforme de la publicité des actes** : à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, les actes seront publiés par affichage et sous forme électronique.

**2 - Nouveaux textes contrats des agents contractuels** : le conseil municipal autorise le Maire à recruter des agents contractuels de remplacement et pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

**3 - Médiathèque** : un agent est recruté pour 12 mois pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

**4 - Demande de subvention : parapluies rose** : le conseil municipal souhaite acheter 10 parapluies qui seront installés devant la médiathèque.

**5 - Décisions modificatives : budgets général et assainissement** : le conseil municipal approuve les décisions modificatives.

**6 - Créances Commune** : le conseil municipal décide de poursuivre les procédures de recouvrement.

**7 - Locations diverses** : le loyer du T2 meublé situé au 31 grande rue est fixé à 350 euros par mois.

**8 - SDIC : adhésion de 2 nouvelles communes** : le conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion des communes de Bonnat et Montaigut le Blanc.

**9 - Marché hebdomadaire** : le conseil municipal maintient le marché sur la Place de l'école des Filles et décide que le stationnement sera interdit à tout véhicule le mardi de 7h à 13h afin d'assurer la sécurité des usagers.

**10 - AMRF : 100 mesures face à l'urgence territoriale** : avis favorable à la signature de ces 100 mesures.

**11 - Questions et informations diverses :**

Ligne de trésorerie : la ligne de trésorerie a été contractée à hauteur de 100 000 €.

Compétence école : le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver la compétence communale

Camion mobile de gendarmerie : inauguration le 28 juin, place de l'église

Guide pratique de la Creuse : accord devis

Concours chevaux lourds aura lieu de 7 août 2022

Remerciements

**12 - Avancée des dossiers de la réunion du 8 avril 2022** : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la précédente réunion.

## 32ÈME CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

### DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS

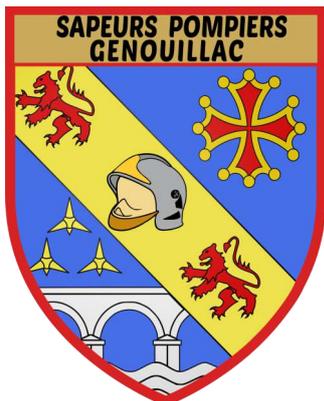
C'est sous un soleil radieux que la commune de Genouillac a accueilli le 32ème rassemblement départemental des Anciens Sapeurs-Pompiers de la Creuse le dimanche 15 mai.

A partir de 7h, les congressistes ont été accueillis pour un petit déjeuner au Centre de Secours. S'en est suivie une assemblée générale à la salle des fêtes avant la mise en place des troupes, place du Champ de Foire, pour la passation de drapeau.

Le public venu nombreux a pu profiter de cette cérémonie ainsi que du défilé et dépôts de gerbes au monument aux Morts. Un vin d'honneur et un repas ont clôturé cette belle journée.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Genouillac remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce congrès, ainsi que la municipalité pour la location du matériel et des chapiteaux.





## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Lecture du discours par Alexis et Mélanie



## Communauté de Communes : Inauguration Micro-crèche / La K'bane /L'aire de Jeux et le City Stade

En présence de nombreuses personnalités, dont Catherine Couturier récemment élue Député de La Creuse, la Micro-crèche pouvant accueillir jusqu'à 10 tout petits, la K'bane destinée à recevoir les enfants de 2,5 ans à 6 ans les mercredis et durant les vacances scolaires ainsi que l'aire de jeux et le City Stade ont été inaugurés courant juillet 2022. Ces ouvrages, situés à proximité de l'école primaire ont été réalisés par la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, présidée par Guy Marsaleix, pour la micro-crèche et la k'bane en étroite collaboration avec notre commune, qui elle a réalisé l'aire de jeux et le city stade. Comme l'a précisé Jean-Claude Arousseau, Le Maire "L'enfance et la jeunesse reste un des axes fort de la stratégie de notre territoire"



AA



## BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

A partir de début novembre, une borne de recharge pour véhicules électriques sera installée Route de la Châtre (sur le parking en face l'ancienne Chope).



# CONCOURS DE CHEVAUX LOURDS LE 7 AOÛT 2022

Que ce soit via les activités de tractions, de loisirs, de compétitions ou via des festivités qui permettent la découverte des métiers et des activités d'antan, le cheval reste la plus noble conquête de l'homme.

Chaque année, la Municipalité de Genouillac reçoit le syndicat des éleveurs de chevaux de trait de la Creuse pour le concours local d'élevage.

Pour la 32ème édition, une vingtaine d'équidés a été présentée et comme d'habitude les éleveurs et le public, tout comme le jury, ont apprécié de se retrouver et d'échanger autour de leur passion.



# GENOUILLAC AU FIL DU TEMPS...



RACONTÉ PAR MICHELLE DAYEN

Il y a 100 ans... l'année 1922, 3ème et 4ème trimestres

## En feuilletant les registres d'état civil de la commune de Genouillac...

**Naissances** – Le 18 juillet, André Ferrandon, le bourg ; le 17 septembre, Suzanne Marguerite Noizat, Les Fougères ; le 4 novembre, Gaston Fernand Petitjean, Les Poiriers ; le 6 novembre, Maurice Lucien Ferrandon, La Forêt ; le 12 novembre, Paulette Jean, La Roussède ; le 16 novembre, Jean Octave Gadaix, Montfargeau ; le 2 décembre, Roger René Labrosse, le bourg ; le 7 décembre, Suzanne Renée Bigouret, le bourg ; le 26 décembre, Gabriel Dupeux, le bourg.

**Mariages** – Le 9 septembre, André Antoine Henri Fournier, 34 ans, cultivateur, Fromenteau et Marie Octavie Germaine Gendreau, 17 ans, cultivatrice, Le Bois Michelet ; le 28 septembre, Frédéric Amelin veuf Léonie Marie Maximin, 47 ans, journalier, le bourg et Françoise Bruneaud, 48 ans, cultivatrice, Montfargeau ; le 7 octobre, Georges Jules Rémy Godard, 25 ans, cultivateur, Rebouyer et Marie Léonie Périne, 23 ans, cultivatrice, Les Mousseaux.

**Décès** – Le 9 août, Marie Poissonnier veuve Jean Gillet, 63 ans, Ambeau ; le 10 août, Anne Cardinaud épouse Nicolas Godard, 68 ans, cultivatrice, Les Gouttes ; le 28 août, Pierre Louis Malardier époux Madeleine Gayaud, 88 ans, cultivateur, Les Chez ; le 23 septembre, Solange Amicheau veuve Charles Fournier, 82 ans, ex cultivatrice, Montfargeau ; le 27 novembre, Dallot, enfant né sans vie, Montfargeau ; le 3 décembre, Ducluzeaud, enfant né sans vie, Le Nouallet et Léonie Fernande Guillot, épouse Jean Baptiste Furet, 36 ans, sans profession, Les Poiriers ; le 10 décembre, Pierre Maldant veuf Jeanne Rayet, ex maçon, 80 ans, Demardeix ; le 27 décembre, Georges Maurice Chambaraud, 9 mois, La Cour ; le 28 décembre, Joseph Demay veuf Marie Jabier, 76 ans, ex taillandier, le bourg.

Une transcription d'acte de décès « soldat mort pour la France » - Célestin Jean Baptiste Marcillat, sergent au 278<sup>e</sup> régiment d'infanterie, né à Genouillac le 22 octobre 1885, époux de Marie Marthe Desmoulin, décédé à Touvent le 20 septembre 1914, des suites de ses blessures. Transcrit à Genouillac, le 10 octobre 1922.

## Au conseil municipal...

**Séance extraordinaire du 23 juillet 1922** – *Réparations à la mairie* – Suite aux détériorations occasionnées par le séjour des réfugiés pendant la guerre, le devis de 2258 fr. comprenant les travaux de peinture, menuiserie et maçonnerie, présenté par M. Butte, de Châtelus-Malvaleix, est accepté.

*Déplacement du bassin de la place de la mairie afin de la rendre plus propre* – Le devis de 1755 fr. est accepté.

*Chemin vicinal n° 8 dit « du Nouallet »* - Un emprunt de 10000 fr. au Crédit Foncier est envisagé mais cette somme sera finalement empruntée à des particuliers : 5000 francs à M. Deguéret et les 5000 francs restants à M. M. Aujean et Rebillon.

**Séance ordinaire du 10 septembre 1922** – *Fanfare municipale* – Les instruments de musique ont été réparés ou remplacés. M. Firmin Taranchon est nommé chef de musique. Le bureau est ainsi composé : président, M. Deguéret ; vice président, M. Guillot ; secrétaire, M. Aujean ; trésorier, M. Michaud.

*Acquisition d'une nouvelle horloge et d'une nouvelle bascule* – Une demande de devis est formulée par le conseil municipal.

**Séance ordinaire du 5 novembre 1922** – *Remplacement de l'horloge* – M. Chatonnet, horloger, présente un devis de 3500 francs pour une horloge se remontant chaque jour et garantie 10 ans.

**Séance ordinaire du 19 novembre 1922** – *Rétablissement de la Caisse des Écoles* – Tous les conseillers sont membres souscripteurs et versent 5 francs chacun.

*Répartition des six jours de congés scolaires supplémentaires* – Quatre jours se prendront entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier, les deux autres, à la Pentecôte.

*Bibliothèque de l'école de garçons* – Le conseil municipal vote un crédit de 50 francs pour un achat de livres et remercie vivement Mlle Grosset pour son dévouement à la bibliothèque.

*Travaux à la maison du Bureau de Bienfaisance pour y loger un 5<sup>e</sup> gendarme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1923* – L'installation d'une sonnette est à prévoir.

**Séance extraordinaire du 24 décembre** – *Projet d'installation d'un réseau électrique intéressant les communes, bourgs et villages, non électrifiés* – Le maire lit le courrier que lui a adressé le sous-préfet à ce sujet.

## Dans la presse internationale... au cours de ce 2<sup>e</sup> semestre 1922

**3 juillet** – Le publicitaire juif Harden est attaqué et maltraité par les membres d'une organisation d'extrême droite antisémite à Berlin.

**5 juillet** – Les femmes votent pour la première fois aux Pays-Bas.

**12 juillet** – En Égypte, les autorités font promulguer la première loi de censure concernant le théâtre et le cinéma.

**31 juillet** – Début de la grève générale dans toute l'Italie en signe de protestation contre les sanglants incidents de Ravenne entre fascistes et communistes.

**22 août** – Le révolutionnaire irlandais Michael Collins est assassiné lors d'une embuscade dressée par les anti-traités, dans le comté de Cork (Irlande).

**13 septembre** – Un incendie initié par les Turcs dans le quartier arménien de Smyrne, en Turquie, se propagera dans la ville en faisant plus de 2 000 morts et provoquera l'exode massif des Grecs et des Arméniens.

**28 octobre** – La marche sur Rome de Mussolini et de ses Chemises noires concrétise l'avènement du fascisme en Italie.

**6 décembre** – L'Irlande du Sud acquiert son indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni qui devient le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

**30 décembre** – La Russie devient l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques ou URSS, nom qu'elle conservera jusqu'à sa dislocation en 1991.

#### Dans la presse nationale...

**Accident à la mine** – Cinq mineurs travaillant à la réfection du boisage de la mine de lignite située à proximité du Mas Pontier, dans le Gard, meurent asphyxiés.

**Un attentat contre M. Millerand** – Vendredi 14 juillet, à 11 heures du matin, au moment où le cortège présidentiel, de retour de la revue de Longchamp passait, avenue de Margny, un individu a tiré deux coups de revolver sur une des voitures, dans laquelle se trouvait M. Naudin, le nouveau préfet de police. Le criminel aussitôt arrêté, un certain Gustave Bouvet, bien connu dans les milieux anarchistes a déclaré avoir voulu tirer sur le président de la République, et c'est par erreur qu'il a tiré sur la première voiture.

**Loi Marin** – Cette loi, votée le **10 août**, instaure un contrôle parlementaire des dépenses engagées par l'État, avec la création du poste d'inspecteur des finances.

**25 août** – La première exposition de TSF au Champ de Mars, à Paris, est organisée dans le cadre du concours Lépine.

**15 - 19 octobre** – II<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste français.

**6 novembre** – Lancement d'un service public d'information et de musique avec la création du premier poste de radio privé en France : Radiola.

**21 novembre** – Le Sénat refuse d'examiner les articles de la proposition de loi sur le droit de vote des femmes.

**31 décembre** – Un décret remplace le certificat de capacité, obligatoire pour les conducteurs de véhicules à moteur dont la vitesse excède 30 km/heure, par un nouveau document appelé « Permis de conduire ».

#### Dans la presse régionale... le département de la Creuse

**Obsèques de M. Simonet, sénateur de la Creuse** – C'est au milieu d'une foule nombreuse venue de tous les coins du département qu'ont eu lieu le 16 août, à Saint-Chabrais, les obsèques de M. Simonet. Les électeurs de l'arrondissement d'Aubusson l'avaient sollicité dès 1903 pour les représenter à la Chambre des députés, en remplacement de M. Cornudet atteint d'une maladie incurable.

**Les vacances scolaires** – L'époque et la durée des grandes vacances pour l'année 1922 dans les établissements publics d'enseignement primaire et dans les écoles maternelles du département de la Creuse sont fixées ainsi qu'il suit :

Sortie : le 30 juillet au soir.

Rentrée : le 31 septembre au matin.

La rentrée effective des classes est fixée au lundi 2 octobre 1922 à l'heure habituelle.

**Crozant** – « Un décret du 24 septembre 1922 déclare d'utilité publique les travaux à entreprendre dans les départements de l'Indre et de la Creuse, en vue de l'établissement à Éguzon, d'une usine hydro-électrique et de sa mise en jeu ». La Convention passée à cet effet le 24 septembre, entre l'État et la Société Union hydro-électrique est approuvée.

**Morts de la Guerre** – L'Office départemental des mutilés, est actuellement en possession du tableau dressé par le ministère des pensions, indiquant par secteur d'état civil, la liste officielle des objets recueillis sur les corps des militaires français qui n'ont pu être identifiés jusqu'à ce jour et qui reposent dans des tombes individuelles exactement repérées.

Les familles des disparus pourront prendre connaissance de ce tableau en se rendant directement à l'Office départemental des mutilés, boulevard Carnot, à Guéret.

**L'établissement d'Ajain – Subvention** – M. le Ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, vient d'accorder au département de la Creuse, une subvention de 60000fr. destinée à compléter celle de 60000 fr. allouée antérieurement pour la création d'un établissement hospitalier pour vieillards, incurables et épileptiques dans l'ancien séminaire d'Ajain.

**L'École ménagère agricole de la Creuse** – La prochaine session s'ouvrira à Bonnat, château de Beauvais, fin octobre. L'école fonctionne pendant environ trois mois et s'ouvre à toutes les jeunes filles désireuses d'administrer économiquement leur maison et tirer le meilleur parti des différents produits de leur ferme. Les études sont sanctionnées par un diplôme accordé par le Ministère de l'Agriculture.

**L'ouverture de la chasse** – Elle est fixée au dimanche 3 septembre dans le département de la Creuse ainsi que les départements limitrophes.

**Fête de l'Armistice** – Dans la plupart des localités de la Creuse, la fête de l'Armistice a été fêtée discrètement mais dignement. Les sections de mutilés et d'anciens combattants se sont réunies presque partout en des banquets fraternels. Les disparus n'ont pas été oubliés, et des cérémonies ont eu lieu pour apporter aux morts de la guerre l'hommage de la Nation.

**Les Mines de Bosmoreau cessent leur exploitation** – Par une lettre adressée au préfet de la Creuse, la direction des houillères de Bosmoreau annonce qu'elle va cesser son exploitation, et l'informe de la fermeture complète et définitive des mines, ce qui va mettre au chômage un assez grand nombre d'ouvriers.

**Le prix du pain** – M. le Préfet de la Creuse vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1<sup>er</sup> – À partir du 11 décembre, le prix maximum du pain de froment est fixé dans le département à 1 fr. 05 le kilo, celui du pain de seigle à 0 fr. 90 le kilo.

Art. 2 – Le pain de consommation courante doit être vendu au poids.

Art. 3 – Il est autorisé, l'addition dans la limite maximum de 10 %, de farine de seigle à la farine de froment, pour la fabrication du pain.

#### À Genouillac...

**Accident** – Un accident s'est produit ces jours derniers sur le pont de Genouillac. Le jeune Marembert Roger, 16 ans, domestique à Montchauvon, marchait à vive allure sur sa bicyclette, lorsqu'il vint se jeter sur l'auto de M. Besse, remisier en Bourse, qui venait en sens inverse.

Sous le choc, Marembert fut projeté sur le volant de l'auto et ne se fit heureusement que de légères contusions à la tête.

Par contre, M. Besse se plaint d'avoir été sérieusement touché au thorax droit et de souffrir d'une entorse du poignet droit.

Les dégâts matériels des deux côtés s'élèveraient de 4000 à 5000 fr.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 22 juillet 1922)

**À propos d'un portefeuille** – Il y a environ 1 mois, un ménage de petits rentiers de Genouillac portait plainte à la gendarmerie au sujet de la disparition d'un portefeuille contenant la somme de 4880 francs. L'enquête menée par un inspecteur de la brigade mobile de Clermont a fait découvrir le portefeuille avec son contenu à l'intérieur du poulailler d'une voisine. La femme qui se l'était approprié, âgée de 70 ans, n'a pas été arrêtée en raison de son âge.

*Le Courrier de la Creuse* (Dimanche 6 août 1922)

**Fête annuelle** – Elle aura lieu le 20 août et s'annonce particulièrement brillante. Réveil en fanfare à 6 heures ; à 14 heures, course à pied (200 m et 1 500 m) ; à 15 heures, place de la Liberté, concert musical par la fanfare de Genouillac ; à 16 heures, grande cavalcade ; à 21 heures 30, brillant feu d'artifice, retraite aux flambeaux, bals publics. De nombreuses attractions auront lieu durant toute la fête : balançoires, chevaux de bois, avions, loteries, tirs, ... Et le lendemain 21 août, course régionale de bicyclettes avec de nombreux prix. Deux primes de 5 francs seront offertes par M. Mignot, cycles à Genouillac.

Les 15, 20, 21 et 27 août, grand concours de tir à la carabine et au fusil Lebel où là encore, les prix seront nombreux.

*Le Courrier de la Creuse* (Jeudi 10 août 1922)

**Succès à l'École pratique d'agriculture** - Le jeune Rogat Daniel, ancien élève de notre École d'agriculture vient de sortir de l'École de Rennes avec le n° 14 sur 52 et d'obtenir le diplôme d'ingénieur agricole. Toutes nos félicitations.

D'autres anciens élèves : les jeunes Daniel, Jardin et Portal, viennent d'être admis aux Écoles nationales d'agriculture. Félicitations.

*L'Écho de la Creuse* (Samedis 2 et 9 septembre 1922)

**Vagabondage** – La gendarmerie a arrêté pour vagabondage près de Genouillac, le nommé Petit Paul Elvard, 42 ans, se disant tonnelier, sans domicile fixe, originaire de Benzeville (Eure).

*Le Réveil de la Creuse* (Samedi 16 septembre 1922)

**Vol** – Un vol de guides, d'un fouet et de deux courroies de reculement a été commis la nuit, dans la remise de l'auberge Cardinaud, à Genouillac, au préjudice de M. Aourousseau, boulanger au même lieu et de M. Soulès, marchand forain à Châteauroux. La gendarmerie enquête pour retrouver le coupable. Les objets dérobés ont été retrouvés le long du mur de l'église.

*Le Réveil de la Creuse* (Dimanche 22 octobre 1922)

**Commémoration de l'armistice** – Les anciens combattants de Genouillac fêteront la commémoration de la journée du 11 novembre.

A 10 heures 30, rendez-vous des anciens combattants et de la jeunesse des écoles au monument où une gerbe sera déposée à la mémoire des victimes de la Guerre. Le cortège se rendra ensuite au cimetière.

A midi, banquet fraternel du « souvenir ». Se faire inscrire avant le 9 novembre, chez Mme veuve Furet. Prix : 12 fr.

A 20 heures, bal, hôtel Cardinaud. Entrée : hommes, 2 fr. ; dames, 1 fr.

*Le Courrier du Centre* (Dimanche 5 novembre 1922)

**Foire du 4 décembre** – Foire assez bien approvisionnée. Cours en hausse. 10 bœufs de 2.50 à 3 fr. le kilo ; 20 vaches de 2.50 à 3 fr. ; 4 veaux à 4 fr. ; 200 porcs gras à 5.50 ; 30 porcs maigres à 5 fr. ; laitons à 200 fr. la pièce ; 10 moutons, 20 brebis, 5 chèvres.

Beaucoup de volailles sur le marché : Poulets de 2.50 à 3 fr. le demi-kilo.

*Le Réveil de la Creuse* (Dimanche 17 décembre 1922)



## LE BASSIN DE LA PLACE DE L'ÉCOLE DE GARÇONS

**J**anvier 1891 : la construction de la mairie-école\* sur une partie du champ de foire est terminée depuis déjà deux ans mais il reste à aménager la place. On vient de planter des arbres qu'il faut protéger par des gardes, il y a également la pose de grilles, des travaux de serrurerie à effectuer et surtout, le « jet d'eau »\*\* que l'on décide d'entourer d'un bassin en pierre. Réuni à 1 heure du soir, ce 11 janvier, le conseil municipal, présidé par Jean-Baptiste Defarges, approuve le mémoire Paroton et décide l'ouverture d'un crédit de 497 fr. 76 c. pour faire face à ces différents travaux.

Le bassin en pierre, d'un montant de 166 francs, destiné à rendre la place moins boueuse, va devenir rapidement une source d'ennuis pour les élus. Outre les travaux d'entretien constants comme le nettoyage des abords du bassin et du conduit d'évacuation, il y a aussi l'usage qu'il en est fait. Destiné à servir d'abreuvoir pour le bétail, on ne tarde pas à venir y laver son linge, ce qui sera rigoureusement interdit à compter de 1913.

On va s'apercevoir également qu'il manque d'étanchéité aussi, en 1920, lorsque la municipalité décide l'empierrement de la chaussée allant à la mairie, travaux confiés à Hyppolite Pasquet, entrepreneur à la gare, il faut également faire les réparations nécessaires au bassin pour le rendre plus étanche.

Le 23 juillet 1922, le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire sous la présidence de Jean-Baptiste Peyrot, décide le déplacement du bassin vers la bascule publique dans le but de « rendre la place de la mairie-école plus propre ». Pour un montant de 2580 francs, Émile Butte, maréchal à Genouillac s'engage à « exécuter ou faire exécuter le déplacement du bassin et la clôture, sur deux côtés, de la place du champ de foire ».

En 1927, les problèmes d'étanchéité sont toujours présents. Le maire propose au conseil municipal un projet de pavage autour du « bassin-abreuvoir », d'un montant de 2000 francs. Cette dépense serait payée sur le crédit de 6000 francs inscrit à l'article 32 du budget de 1927.

En 1971, lors de la fin du programme d'assainissement du bourg et l'aménagement des places publiques, le bassin est encore à l'ordre du jour de la municipalité. Toujours en eau, son étanchéité demeure défectueuse malgré les réparations faites au cours des ans. D'un commun accord, il est décidé de l'assécher. Plus tard, il sera même question de le déplacer à nouveau mais le projet sera rendu impossible, vu l'état de vétusté de l'ensemble.

Nous le connaissons, à partir de 1980, transformé en bac à fleurs accueillant les différentes plantations de saisons.

Enfin, il nous faudra attendre la fin de l'année 2020, après d'importants travaux effectués par M.M. Marcon, Meyrat et leurs collègues conseillers municipaux, pour voir de nouveau l'eau jaillir de ce bassin.

\*La « mairie-école » est communément appelée « école de garçons ».

\*\*Ce « jet d'eau » que l'on appelle aussi « fontaine » est alimenté par une source située tout près de la RN 140.

### Sources

Arch. dép. Creuse : série O (comptabilité, budgets primitifs, emprunts, ...).

Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Genouillac.

Bulletin municipal de la commune de Genouillac : janvier 2021, n°126, p. 14, 15 – *Histoire d'eau près de l'école.*

Michelle DAYEN



Le bassin, début XX<sup>e</sup> siècle



Le bassin, juin 2022

# MÉDIATHÈQUE

## C'est aussi la rentrée à la médiathèque



Animations école



Préparation pour la crèche



Portage à domicile



# TISS'ÂGES

**P**etit retour de notre festi'familles du dimanche 3 juillet, au plan d'eau de la Roussille, à Châtelus-Malvaleix.

L'espace de vie sociale voulait que cette journée soit placée sous le signe du partage, de l'échange, de la convivialité, de la simplicité et de l'amusement et bien on peut dire que les objectifs ont été atteints !!

250 à 300 personnes ont déambulé tout autour du plan d'eau de Châtelus-Malvaleix pour profiter de nombreuses animations gratuites : jeux d'eau, concours de château de sable, laser games, concours de briques, rando des petits aventuriers, contes à la plage, spectacle, portrait de familles.

Il y en avait pour tout le monde.

Un grand MERCI à vous tous, parents, grands-parents, enfants, etc.... pour votre participation. Que c'était agréable de retrouver vos sourires.

Merci aussi à la mairie de Châtelus-Malvaleix, l'ADPBC, la Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche, VI Casbas, Frédérique Picaud, Alex Overton, Pierre Tapis, Le Bar de Faire pour la collaboration dans l'organisation de cette journée.

N'oublions pas, la joyeuse bande d'animateurs, d'éducateurs (Amandine, Anaïs, Esther, Charlotte, Benoît) des services Louloucrèche Microcrèche, ALSH Portes de la Creuse en Marche, Squat'ados et les jeunes du Squat'ados Tisages qui vous ont proposé de belles animations.



**Ne pas oublier : le 27 Novembre  
Festi-Familles Hiver  
A partir de 14h à la salle des fêtes de  
Genouillac, activités pour tous les âges**



## UN WEEK-END DE FOLIE... COURT MÉTRAGE RÉALISÉ PAR LES JEUNES DU SQUAT'ADOS

**D**eux mois que les jeunes du Squat'ados échangent à distance avec Martin Tronquart sur l'écriture du scénario de leur court métrage.

Martin Tronquart, réalisateur, scénariste et comédien est venu encadrer les jeunes pour un défi de taille. Ecrire, jouer, filmer et monter un court-métrage en moins de 5 jours. Le défi est énorme mais Martin Tronquart, ancien animateur et éducateur a toutes les armes pour mener à bien ce projet. Le premier jour a été consacré à la réécriture du scénario, sans dénaturer les idées des jeunes. Des échanges, des discussions, des débats avec Martin aboutissent à un scénario de deux pages, viable sur 5 jours. Deux jours et demi de tournage suivront avec des jeunes n'ayant aucune expérience face à la caméra. "Ne regardez pas la caméra, taisez-vous lorsque je dis moteur, n'arrêtez pas tant que je n'ai pas dit couper", autant d'informations à assimiler.

Deux jours et demi à répéter des scènes, encore et encore, sous différents angles pour la caméra. Deux jours et demi de concentration, de répétition, de motivation. Les jeunes auront agréablement surpris Benoit PARIS animateur et comédien avec les jeunes. Une motivation, une ténacité, une volonté de montrer un film de qualité a inondé le groupe durant toute cette semaine. Une fois les scènes filmées une aide précieuse est venue réaliser le montage du film. Zoé Williamson, monteuse professionnelle, travailleuse de l'ombre de bien des créations audiovisuels a rejoint le groupe pour les deux derniers jours. Sans son regard acerbe, ses compétences de montages, de choix des images, des sons, jamais ce court métrage n'aurait vu le jour. Et force est de constater que le résultat est au dessus de toutes les espérances de Benoît PARIS et Géraldine BIGUE les responsables du Squat'ados. Très émus de l'investissement des jeunes, "ils leurs appartient maintenant de partager leur création avec qui ils le désirent", assène Benoît PARIS. Mais ce qui importe vraiment à Martin Tronquart à l'équipe du Squat'ados, c'est que les jeunes, puissent être fiers d'eux. Fiers de leurs capacités à monter un projet de A à Z. Fiers de leurs capacités à s'investir sur le long terme. Fiers d'avoir créé ensemble une oeuvre cinématographique à eux, car comme le disait Hervé DUMONT, "un pays sans cinéma c'est comme une maison sans miroir".

Un grand merci à Martin TRONQUART et Zoé WILLIAMSON sans qui ce projet n'aurait jamais pu voir le jour.

Merci à la DRAC Nouvelle Aquitaine, la Caf de la Creuse et la SDJES de la Creuse pour leurs aides financières, ainsi qu'à la mairie de Châtelus-Malvaleix, puisque le tournage a eu lieu autour du plan d'eau de la Roussille.

(Retrouvez Martin Tronquart à la rentrée dans la pièce de théâtre "La cuisse du Stewart" au théâtre du rond point à Paris.)

**Une projection publique du court-métrage a eu lieu le 30 Septembre 2022 à 19H à la salle des fêtes de Châtelus-Malvaleix.**





# A.A.P.P.M.A

---

Amis Pêcheurs,

Au 03 septembre 2022, « La truite Genouillacoise » comptait 81 adhérents toutes cartes confondues :

- 29 cartes interfédérales personnes majeures,
- 12 cartes personnes majeures,
- 3 cartes promotionnelles « découverte femme »,
- 9 cartes personnes mineures,
- 11 cartes promotionnelles « découverte moins de 12 ans »,
- 4 cartes promotionnelles hebdomadaires,
- 12 cartes journalières,
- 1 vignette club halieutique interdépartemental.

## SECHERESSE

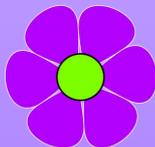
Fermeture anticipée de la pêche.

L'arrêté du 31 août 2022 prolonge la fermeture temporaire (qui ne concernait que la 1ère catégorie).

La pêche est donc temporairement interdite sur l'ensemble des COURS d'EAU de la 1ère catégorie ainsi que sur l'ENSEMBLE du BASSIN VERSANT de la TARDES en 1ère et 2ème catégorie (donc sur la Tarde et ses affluents).

Les PLANS d'EAU de 1ère et 2ème catégorie NN ainsi que sur les tronçons de COURS d'EAU de la CREUSE, de la PETITE CREUSE et du THAURION en 2ème catégorie ne sont pas concernés par cette fermeture temporaire.

Nous avons pour l'instant évité un assec total comme celui de 2019 et malgré un faible débit, l'eau reste claire et relativement fraîche grâce à son parcours ombragé.



## CLUB DE GYM

---

Après un été très chaud où il a été difficile de faire du sport, le club de gym vous informe que ses activités ont repris depuis le 14 septembre, les cours commencent à 20h et ont lieu à la salle des fêtes.

Comme chaque année, nous vous proposons de venir les découvrir, 2 séances sont offertes avant toute nouvelle adhésion.



## ECOLE DE PECHE DE LA PETITE CREUSE

La fête de l'E.P.P.C. du 6 juin a réuni 52 jeunes, sur 57 inscrits, autour du plan d'eau de Bétête pour le concours du matin. Malgré une météo défavorable, la pluie n'a pas entamé la motivation des participants. A midi, parents et enfants ont pu déjeuner à l'abri. Après l'annonce des résultats et la remise des coupes et autres nombreux lots (chaque enfant a été récompensé), une photo de groupe a témoigné de l'importance de l'évènement.

Après BOUSSAC-BETETE-CLUGNAT-GENOUILLAC et GOUZON, l'A.A.P.P.M.A. de BONNAT a adhéré à l'E.P.P.C., un nouveau moniteur guide de pêche lui est d'ores et déjà dédié.

## PARCOURS « LOISIR TRUITES »

Afin de privilégier l'empoissonnement de son secteur en truitelles d'automne, le conseil d'administration de l'A.A.P.P.M.A dans sa majorité a confirmé à la Fédération de Pêche de la Creuse, sa décision de ne plus participer au financement des lâchers de truites habituels .

## EMPOISSONNEMENTS PREVUS

Courant octobre : 2000 truitelles d'automne

Courant novembre : 100 Kg de gardons.

Et puisque c'est bon pour le moral : **ALLEZ à la PÊCHE**

F. STEPIEN



Nous adhérons à l'UFOLEP et cette année encore, Sébastien animera nos cours.

Venez nous rejoindre, vous serez accueillis en toute simplicité et dans la bonne humeur.

Le bureau du club de gym

## LA TROUPE INFERNALE

C a y est, la Troupe Infernale est de retour pour attaquer sa 23ème saison. Vendredi 23 septembre 2022, a eu lieu l'assemblée générale de notre association.

Après avoir fait un bilan moral et financier, nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau qui reste inchangé :

**Président d'honneur : CHICOT Arnaud**

**Co-présidents : CUVILLIEZ Carène/DUCLUZEAUD Rémi**

**Trésorière : SUBILEAU Colette**

**Trésorière adjointe : LUTRAT Aurélie**

**Secrétaire : BIGUE Géraldine**

**Secrétaire adjointe : DESABRE Fabienne**



Mariage d'Arnaud et Laure le 20 août



Petite sortie estivale fin juillet

**Nous avons fixé les dates de nos prochains spectacles :**

- Samedi 25 mars 2023
- Dimanche 26 mars 2023
- Samedi 1er avril 2023

**Bien sûr, n'oubliez pas d'inscrire les dates sur vos calendriers.**

A noter que notre président d'honneur Arnaud Chicot s'est marié le 20 août 2022 sur la commune de Moutier-Malcard avec Laure Julas.

**L'ensemble de la troupe présente tous ses vœux de bonheur aux mariés.**

## CREUSE AVENIR 2005

U ne saison éprouvante, tant physiquement que moralement, s'achève en espérant un nouveau départ, dans une division inférieure. Il aura fallu compter sur la présence de tous nos anciens, que nous remercions, pour assurer la tenue du championnat jusqu'à son terme.

De jeunes joueurs arrivent cette année, d'autres peuvent encore nous rejoindre, pour repartir sur de bons rails, mais toujours avec la vieille garde, afin de bien débiter ce mois de septembre et espérer une montée en division supérieure à la fin du championnat.

A noter que les matchs de la première partie de saison se dérouleront sur le terrain de Moutier-Malcard, et sur celui de Genouillac pour la seconde.

Première rencontre le 18/09/2022 à 15 heures contre nos voisins de Nouziers.

Après deux années sans manifestation extérieure, notre méchoui s'est déroulé dans de très bonnes conditions sous une météo favorable. Si les participants extérieurs furent nombreux, il aurait été souhaitable que les joueurs s'impliquent un peu plus. Un grand merci aux bénévoles présents. L'école de football tente de prendre son envol, nous attendons les enfants tous les mardis à 18h15 au stade de Genouillac. Si des jeunes ou moins jeunes passionnés souhaitent encadrer la future génération, passer leur examen d'éducateur ou d'arbitre, ils sont les bienvenus.



Leur formation est assurée par le District de Football de la Creuse, entièrement à charge du club. On ne peut avoir des aides des différents organismes que si un nombre suffisant d'enfants a une licence. Pour former les éducateurs, il faut les jeunes....

**Malgré tout, nous souhaitons de bons matchs et de la réussite, à toutes et à tous pour la saison 2022-2023. Venez les soutenir.**

Le Président  
Patrick Bigouret

## GENOUILLAC EN FÊTE

C'est avec une équipe entièrement renouvelée que Genouillac en Fêtes reprend des couleurs et le ton sera donné dès la première manifestation organisée le **samedi 29 octobre à la salle des fêtes, déjà retenue pour le grand bal d'Halloween ! Entrée gratuite !** Déguisé ou pas le public pourra savourer le plaisir de se retrouver, de s'amuser, de se détendre et surtout de danser dans un riche décor de revenants ! Ce sera aussi l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux membres du Comité des Fêtes dûment motivés qui peaufinent leurs idées pour la suite, en espérant que de nombreux amis et bénévoles viendront les rejoindre pour faire vivre l'association .. Dominique Bonnet assure le secrétariat et Christian son mari en est le trésorier.

Contact / renseignements /  
Dominique 06 73 30 36 68 / Jean-Pierre 06 06 42 18 13



La Présidence a été reprise par Jean Pierre Hucorne, 67 ans, originaire de Namur (Belgique) où il exerçait en tant que psychologue et indépendant dans le matériel médical. Parfaitement bilingue (Anglais Français) il est souvent sollicité pour les traductions et les membres du Comité des fêtes ont déjà voté pour des rencontres festives Franco-Anglaises. Une aventure à suivre !

AA

## PORTRAIT / SYLVIE ET JAMIE / LE DUPLEX DE GENOUILLAC

Sylvie Planchard et Jamie son mari ont créé un gîte de caractère pouvant accueillir 4 personnes au beau milieu du bourg à l'automne 2021. Totalement indépendant, il est équipé d'une cuisine ouverte sur une salle à manger, d'un confortable salon et d'une salle de bain. A l'étage, une pièce unique avec mezzanine est prévue pour les couchages, la détente, la lecture, les soirées télé...

Venus de Leicester en Angleterre, ces deux amoureux de la Creuse comptent bien s'impliquer dans la vie associative de notre commune et ont chacun des projets de créations d'entreprises. Une aventure à suivre de très près ....



Le Duplex de Genouillac  
11 place de l'école des filles  
06 32 35 26 70

AA

## NOUVEAUX HABITANTS - LA FERME DE GEORGES

Adèle Buisson, 19 ans et Romain Demeestere, 25ans, nouveaux habitants de Genouillac depuis 2021 se sont rencontrés dans une salle d'escalade ! et selon la formule consacrée '*ne se sont plus quittés !*' Adèle poursuivait alors une préparation aux concours des écoles supérieures d'arts à l'atelier de Sèvres (Paris) tandis que Romain avait été admis à l'Institut Internationale de l'Image et du Son (3IS) dans les Yvelines. Tous deux, originaires de la capitale avaient cependant une même idée en tête '*Quitter la grande métropole et retrouver de l'air à la campagne !.. Du coup, la crise sanitaire et le confinement nous en a donné l'opportunité. Nous nous sommes alors réfugiés dans la famille près de Chamonix. Durant cette période, nous avons mûri notre idée, lu des tonnes de manuels concernant la vie en milieu rural... avec un projet de permaculture en s'inspirant des pensées et du mode de vie de Pierre Rabhy (1939-2021) le paysan, philosophe, pionnier du retour à la terre*' Déterminés et confiants, à la suite de moult recherches de lieu de vie, c'est à Moulizoux sur 'la Ferme de Georges' que le jeune couple a posé ses bagages en octobre 2021...Une maison d'habitation, des dépendances et surtout quatre bons hectares de terrain dont 2 300 m<sup>2</sup> mis en culture... et ça a pousser ! Les tomates, les choux, les radis noirs, les concombres, les melons, les carottes, les betteraves, les pommes de terre, les échalotes etc etc .Et c'est beau et c'est bon et c'est bio !

Chaque mardi on trouve Romain sur le marché de Genouillac et le jeudi sur le marché de Guéret. Bien sur, des travaux d'aménagement et de rénovation ont été entrepris sur la propriété et dans la maison mais de prise en prise l'ascension continue. Pour faire bouillir la marmite, l'un ou l'autre (il faut toujours quelqu'un à la maison pour surveiller le busard qui a repéré les poulettes ! ) trouve un job en CDD et c'est un plaisir de réaliser à quel point leur enthousiasme ne faiblit pas...donnant ainsi raison à monsieur Rabhy qui écrivait que se tourner vers 'une sobriété heureuse' était un gage de bonheur .. AA



Adèle / 06 95 95 59 36 [adelescalade@gmail.com](mailto:adelescalade@gmail.com)/  
Romain /07 60 85 23 02 [romain.permamaicher@gmail.com](mailto:romain.permamaicher@gmail.com)

## Désormais votre Commune a sa page Facebook



**N'hésitez pas à vous connecter !**

### ETAT - CIVIL

#### **N**aissances

Le 28 juin 2022

BIGOURET Maïa

Le 24 juillet 2022

BÉLOT Amaury



#### **M**ariage

Le 13 août 2022

SCHMITT Léa et BUGE Daniel



#### **D**écès

Le 04 avril 2022

RENAUD Simone née DESMOULINS

Le 19 Avril 2022

CHARBONNIER René

Le 10 mai 2022

MERLEN Henri

Le 05 juillet 2022

CHAUVIN Roger

Le 25 juillet 2022

BONNEFOIS André

Le 04 août 2022

BOURSAUD Serge

Le 27 septembre 2022

TRIBET Paula née CHICOT



*Une pensée pour celles et ceux ne figurant pas dans nos registres d'état civil mais qui avaient des attaches sur la commune.*

## INFORMATION URBANISME

La déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions (DENCI) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 1er septembre 2022, sauf cas particuliers.

Les DENCI des demandes de permis modificatifs et des transferts déposés après le 1er septembre 2022 mais rattachés à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1er septembre 2022 devront en effet continuer à être renseignés.

Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, **une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI, sur l'espace sécurisé du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) via le service « Biens immobiliers ».**

## DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire par voie dématérialisée, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Pour effectuer vos démarches, vous pouvez vous rendre sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Quelles démarches pour quels travaux ?



## Avenir de nos déchets en Haute-Vienne et en Creuse : exprimez-vous !

**E**volis 23, Limoges Métropole et le Syded 87 ont constitué une Entente Intercommunale en février 2020 pour réfléchir ensemble à l'avenir du traitement des déchets résiduels en Haute-Vienne et en Creuse. Cette réflexion pose notamment la question du devenir de l'actuelle Centrale énergie déchets de Limoges Métropole et de l'opportunité de création d'une nouvelle unité de valorisation énergétique, ainsi que d'un nouveau réseau de chaleur qui lui serait lié. **Une concertation préalable est organisée à ce sujet entre le lundi 12 septembre au vendredi 21 octobre 2022, sous l'égide de la Commission nationale du débat public.** Durant cette période, plusieurs outils d'information sont mis à votre disposition sur le site internet de la concertation [www.avenirdenosdechets-hautevienne-creuse.fr](http://www.avenirdenosdechets-hautevienne-creuse.fr) et aux sièges d'Evolis 23, de Limoges Métropole et du Syded 87.

Cette concertation vous permet aussi de vous exprimer sur le projet : Dans la rubrique participative du site internet de la concertation [www.avenirdenosdechets-hautevienne-creuse.fr](http://www.avenirdenosdechets-hautevienne-creuse.fr)

En vous adressant directement aux garantes de la concertation nommées par la Commission nationale du débat public (CNDP) :

Dominique Ganiage : [Domnique.ganiage@garant-cndp.fr](mailto:Domnique.ganiage@garant-cndp.fr)  
Catherine Trebaol : [Catherine.trebaol@garant-cndp.fr](mailto:Catherine.trebaol@garant-cndp.fr)



Différents temps d'échange sont également prévus dans le cadre de cette concertation :

### *La réunion publique d'ouverture*

Le jeudi 15 septembre à 18h30 à la bibliothèque francophone multimédia (BFM) de Limoges.

### *Les réunions publiques thématiques*

Une réunion à La Souterraine, Micro-Folie (chapelle du Saint-Sauveur), le mercredi 21 septembre à 18h

Une réunion à l'ensi de limoges le jeudi 22 septembre à 18h.

### *Les ateliers*

Un atelier sur la prévention et la sensibilisation en faveur de la réduction des déchets le mardi 27 septembre à 18h à Bessines sur Gartempe. Un atelier sur les impacts du projet, les enjeux sanitaires et le suivi environnemental le mardi 4 octobre à 18h à Panazol. Un atelier sur les scénarios techniques liés au projet le jeudi 13 octobre à 18h à l'espace Marcel Proust à Limoges Beaubreuil. Un atelier multithématique (prévention, sensibilisation, impacts du projet et suivi environnemental...) le jeudi 6 octobre à 18h à Guéret.

### *Les rencontres de proximité*

Le vendredi 14 octobre de 8h30 à 12h30 au marché de Beaubreuil, Place Jean Montalat. Le samedi 15 octobre de 9h à 12h à la médiathèque de Rilhac Rancon

**La réunion de clôture** : le jeudi 20 octobre à 18h30 à Limoges.

→ Pour vous inscrire et retrouver toutes les informations sur le projet et sur la concertation préalable, rendez-vous sur [www.avenirdenosdechets-hautevienne-creuse.fr](http://www.avenirdenosdechets-hautevienne-creuse.fr)

## OÙ DÉPOSER VOS PILES ET PETITS ÉLECTROMÉNAGERS ?

**D**epuis plus de 15 ans, les usagers d'Evolis 23 déposent leurs piles usagées dans des contenants accrochés aux colonnes à verre ou en déchèterie.

Or, nombreux de ces contenants à piles étaient devenus vieillissants, cassés, enlevés ou inutilisables, entraînant parfois des dépôts en pied de colonnes qui dégradent l'aspect visuel des sites, polluaient le sol et pouvaient inciter à d'autres incivilités. Les contenants à piles à fixer aux colonnes à verre n'étant plus fabriquées, le parc n'a pas pu être renouvelé à l'identique. Il était donc urgent de trouver une alternative pour continuer la collecte des piles et petites batteries dans les meilleures conditions. Comme le dépôt de piles usagées est désormais possible dans la majorité des magasins distributeurs, la solution retenue a consisté en l'arrêt des dépôts sur les colonnes et la mise à disposition d'un **contenant à piles COREPILE** dans les mairies, écoles ou autres lieux publics des communes volontaires.

L'ensemble des usagers d'Evolis 23 peut continuer à déposer leurs piles dans les grandes surfaces alimentaires et de bricolage

D'autre part, des **contenants pour les "petits électroménagers"** ont également été proposés aux mairies le souhaitant, pour la récupération du petit matériel électronique (*smartphones, tablettes, prises, chargeurs, ...*).

**Retrouvez vos colonnes au rez de chaussée  
du bâtiment de la Médiathèque**

# AVC TOUS CONCERNÉS

ASSOCIATION REGIONALE  
D'INTERIEUR GÉNÉRAL



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#MinibusAVC  
sur les routes de Nouvelle-Aquitaine

MARDI 25/10/22

#MinibusAVC sur le marché de Genouillac



Le programme sur :

[www.avc-tousconcernes.org](http://www.avc-tousconcernes.org)





À Genouillac et ses environs,  
avec les offres France Services,  
je suis accompagné-e pour effectuer  
mes démarches administratives  
en ligne.



1 PLACE DE L'ÉGLISE  
23350 GENOUILLAC  
05 45 29 55 88  
genouillac@france-services.gouv.fr

### Le saviez-vous ?

L'Etat, désireux d'offrir un accès aux services publics à toute la population, a pris la décision de mettre en place des espaces **France Services** dont certains sont portés par La Poste.

Ainsi le 1<sup>er</sup> juillet 2021 la Maison de Services Au Public Genouillac a été labellisée France Services.

### Qu'est que cela change ?

- Un point numérique en libre accès (internet, imprimante, scanner...)
- Un agent entièrement dédié **France Services** pour vous accompagner
- Un espace de confidentialité

### Quels services publics ?

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Assurance maladie (CPAM)
- DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- Assurance retraite (CARSAT)
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Intérieur (Permis de conduire, Cartes grises, Pièces d'identité...)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Pôle Emploi
- La Poste

**Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi**  
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00  
**Jeudi**  
9h00 - 12h00 et 14h00 - 15h30



*Accompagnement à la mobilité*

★ *Ateliers collectifs*

*Culture mobilité, gestion du stress...*

★ *Location à tarif social*

*Véhicules - voitures - scooters*

★ *Permis B*

*Auto école sociale - Boîte manuelle et auto*

★ *Formations mobilité*

★ *Micro crédit à la mobilité*

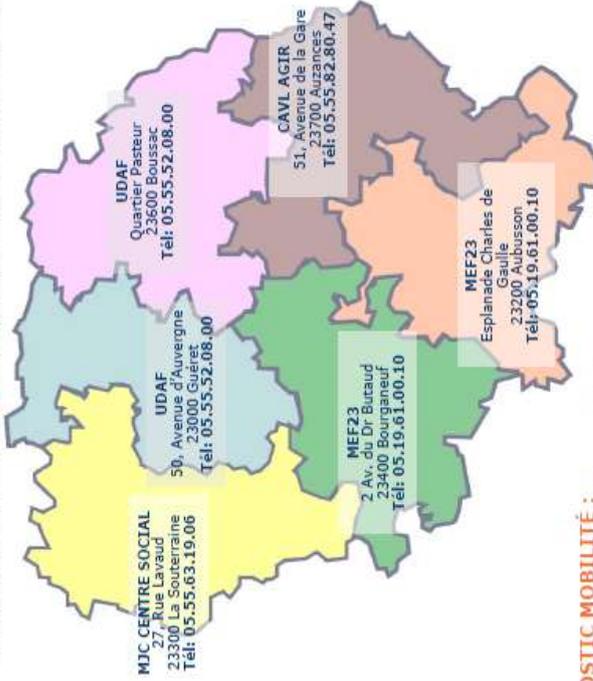


Réseau porté par : **mcp**



**Les Pôles Ressources Mobilité (PRM)**

sont là pour vous renseigner et vous accompagner. Quel que soit votre lieu d'habitation, il y a un PRM près de chez vous, où vous pourrez trouver autour de vos besoins de mobilité.



**DIAGNOSTIC MOBILITÉ :**

Avec une conseillère, faites le tour de toutes les questions concernant vos déplacements, évaluez toutes les difficultés que vous rencontrez, identifier vos besoins. Un accompagnement individuel peut vous être proposé.

**ATELIERS « Culture mobilité » :**

Apprenez le vocabulaire spécifique du code de la route pour faciliter la compréhension et l'apprentissage, préalablement aux cours de code

**LOCATIONS DE VÉHICULES :**

pour personnes en démarche d'insertion professionnelle  
à : Aubusson, Auzances, Bourgneuf, Guéret, Chambon-sur-Voueize, La Souterraine

**RESERVATIONS AU 05.55.63.93.20**



**ECOLE DE CONDUITE A STATUT ASSOCIATIF :**

(sur prescription)  
Apprentissage renforcé et adapté du code de la route et de la conduite

**MICRO-CREDIT SOCIAL :**

- Pour le financement :
- du permis
  - de l'achat d'un véhicule
  - des réparations d'un véhicule

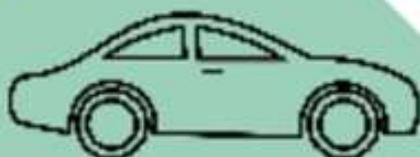
**RENSEIGNEMENTS SUR :**

- Les dispositifs et moyens de transport existants
- Les aides matérielles
- Recherche de financements mobilité
- Les démarches administratives
- Les obligations légales et réglementaires qui s'imposent à tout détenteur ou utilisateur d'un véhicule : entretien, permis de conduire, etc...

# TUS 23

Service de transport semi-collectif  
accessible sous conditions de ressources

Vous habitez dans l'Ouest de la Creuse et  
vous souhaitez vous rendre au travail, en  
formation, ou à un rendez-vous (démarches  
administratives, santé, justice, etc) mais  
vous n'avez pas de moyen de transport :



## On vous emmène !

Réservation au **06 95 79 19 81**

du lundi au jeudi de 9h à 16h30  
de la semaine précédant votre trajet

Service disponible  
du lundi au vendredi

### Tarifs (par km) :

(Dans la limite de 100 kms aller)

Jusqu'à 20 kms : 0,30€ par km

De 21 à 40 kms : 0,25€ par km

De 41 à 80 kms : 0,20€ par km

De 81 à 200 kms : 0,15€ par km

Projet financé par :



# LE BAL DE LA SAINTE-BARBE

## APPROCHE...



**PLUS D'INFO SUR**



**SAPEURS-POMPIERS DE GENOUILLAC**

